

Mme le Président: A l'ordre. Je constate avec regret que j'ai été, à plusieurs reprises aujourd'hui, dans l'obligation de rappeler à l'ordre l'honorable représentante de Broadview-Greenwood. Pas plus tard qu'hier, je lui ai expliqué que le député qui présente une pétition est autorisé à en lire le titre, mais qu'il doit s'abstenir de la faire précéder d'une entrée en matière. Par conséquent, je demande à l'honorable représentante d'être brève, et je demande aux autres députés...

Une voix: Et dans son cas à lui?

Mme le Président: C'était très court. Je prie l'honorable représentante d'aller au plus court et de se contenter de donner à la Chambre le titre de la pétition, ce qu'elle a d'ailleurs déjà fait. Qu'elle passe à présent à la prière.

Mme McDonald: Je ne faisais que résumer, compte tenu de ce que hier vous m'avez conseillé de faire. Je résumais donc et j'en arrivais à la fin du résumé de ma pétition.

Mme le Président: A l'ordre, s'il vous plaît. De quel résumé parlez-vous? Il n'y a rien de prévu à cet effet. Lisez le titre, puis la prière; un point c'est tout.

M. Rossi: Pas étonnant que vous soyez néo-démocrate; vous êtes têtue.

Mme McDonald: A ces causes, vos pétitionnaires demandent humblement qu'il plaise au Parlement de manifester son opposition à tout acte dénigrant les femmes en adoptant le projet de loi que j'ai proposé moi-même le 8 mars 1983 pour modifier la loi sur la radiodiffusion. Et vos pétitionnaires ne cesseront de prier.

M. ANGUISH—LE MAINTIEN DU TARIF DU PÂS DU NID-DE-CORBEAU

M. Doug Anguish (The Battlefords-Meadow Lake): Madame le Président, j'ai cet après-midi l'honneur et le devoir de présenter une pétition signée par des agriculteurs de la région de Macrorie, en Saskatchewan. Les soussignés, qui résident dans la province de la Saskatchewan, se prévalent de leur droit ancestral et incontesté de présenter un grief commun, assurés que votre honorable Chambre y apportera remède. Leur pétition déclare humblement que les soussignés ont examiné attentivement le plan de rechange proposé par le Nouveau parti démocratique, qu'il faut maintenir le tarif du Nid-de-Corbeau et améliorer les voies ferrées de tout le pays pour en faire un système de transport moderne et efficace.

A ces causes, les soussignés vos pétitionnaires demandent humblement qu'il plaise au Parlement d'adopter les dispositions du plan du Nouveau parti démocratique qui ne modifiera pas le tarif-marchandises du Pas du Nid-de-Corbeau, et vos pétitionnaires ne cesseront pas de prier.

Travaux de la Chambre

M. YOUNG—LA SALUBRITÉ DE L'EAU POTABLE

M. Neil Young (Beaches): Madame le Président, j'ai moi aussi une pétition que j'ai le devoir et le plaisir de présenter à la Chambre. Elle émane d'un certain nombre de résidents de l'Ontario qui se prévalent de leur droit ancestral et incontesté de présenter un grief commun, assurés que votre honorable Chambre y apportera remède. Elle déclare humblement que les produits chimiques toxiques constituent une menace grandissante pour la qualité des eaux potables de la province, qu'il n'existe à l'heure actuelle aucune loi garantissant la sécurité et la salubrité de ces eaux alors que nos voisins, les États-Unis d'Amérique, disposent depuis 1974 d'une loi sur la salubrité de l'eau potable.

A ces causes, les soussignés demandent humblement qu'il plaise au Parlement d'adopter une loi sur la sécurité de l'eau potable qui protégera et favorisera la qualité de l'eau potable dans toutes les parties du Canada. La pétition est signée par 66 habitants de l'Ontario.

* * *

[Français]

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

MOTION PORTANT QUE LA CHAMBRE PASSE À L'ORDRE DU JOUR

L'hon. Yvon Pinard (président du Conseil privé): Madame le Président, je propose, appuyé par le ministre de la Défense nationale (M. Lamontagne):

Que la Chambre passe maintenant à l'Ordre du jour.

Mme le Président: Que tous ceux qui sont pour cette motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

Mme le Président: Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

Mme le Président: A mon avis, les oui l'emportent.

Et plus de cinq députés s'étant levés:

Mme le Président: Que l'on convoque les députés.

Et après la sonnerie:

Des voix: Oh, oh!

Mme le Président: A l'ordre, s'il vous plaît! A l'ordre! De mon fauteuil, je ne vois pas l'inscription sur les chapeaux que portent certains députés néo-démocrates, mais je prie ces députés de bien vouloir se découvrir. Il a déjà été question de chapeaux aujourd'hui et je ne permettrai pas qu'une décision du Président, prise en parfaite conformité du Règlement de la Chambre, soit ainsi tournée en dérision.

Des voix: Bravo!

(La motion de M. Pinard, mise aux voix, est adoptée.)